

PROJET

INTERVENTION DE LA DELEGATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A LA 43^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE,

lors du Débat général sur le thème du Sommet: « Diversité linguistique,
diversité culturelle, identité(s)

à présenter par le Sénateur Flore MUSENDU FLUNGU, Président délégué de la Section

A Luxembourg du 6 au 11 juillet 2017

Monsieur le Président,

Honorables Parlementaires,

Chers Collègues,

Le débat sur la diversité linguistique, diversité culturelle et identité, est un débat très complexe et jusqu'à ce jour les recherches sont encore au niveau de balbutiements, surtout par rapport aux pistes des solutions proposées ou à proposer.

Suivant la note du cadrage du débat général pour cette 43^{ème} session nous proposée par le Secrétariat général, la délégation de la RDC a jeté son dévolu sur le sous- thème relatif aux « éventuelles piste de débat » et va essayer d'épiloguer sur la question : « **Quels sont les défis éducatifs qui se présentent en RDC en matière de multi ou de plurilinguisme** ».

De prime abord, il semble important de faire ressortir le lien qu'il ya entre la langue, la culture et l'identité pour bien cerner les défis éducatifs qui se

présentent en RDC en matière de multi ou de plurilinguisme et enfin de proposer des pistes de solutions.

D'une manière générale, la langue est l'élément essentiel de la culture d'un peuple. Chaque langue reflète une vision du monde et une culture spécifique. En clair, la langue traduit la manière dont une communauté a résolu les problèmes qu'elle a pu rencontrer dans sa relation avec le monde et a formulé son système de pensée, sa philosophie et sa compréhension de l'univers qui l'entoure. La langue permet la cohésion sociale et favorise le développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité.

C'est dire que chaque peuple s'attache davantage à la langue qu'il maîtrise le mieux ou à celui qui lui donne les meilleures possibilités de communication.

C'est autant dire qu'historiquement, les caractères distinctifs de la langue et de la culture ont formé la base sur laquelle les sociétés humaines ont défini leurs identités. En un mot, il ya autant de langues, de cultures qu'identités.

Ce qui a amené certains auteurs à affirmer que quand une langue meurt ou disparaît, c'est un pan irremplaçable de la culture humaine qui est à jamais perdu.

D'où la diversité culturelle constitue le patrimoine commun de l'humanité qu'il faut absolument sauvegarder et doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations futures.

Mais hélas, ce patrimoine précieux de l'humanité est lui-même en péril suite aux influences uniformisatrices de l'éducation et des médias. Car derrière ces influences, on trouve des forces économiques, sociales, militaires et politiques qui poussent à l'uniformisation linguistique, culturelle et idéologique, dans le monde et dans les divers pays, au nom des marchés libres, de la religion, de

l'unité nationale, du coût, des exigences de la technologie, de l'efficacité, de la modernité, etc.

Toutefois, promouvoir la diversité linguistique ou culturelle ne revient évidemment pas à nier ou à relativiser l'universalité des valeurs de l'humanité, ce qui marquerait d'ailleurs son échec.

Comme la diversité linguistique qui ne doit sa survie qu'à l'acceptation sereine de l'altérisation des langues en présence, la diversité culturelle ne survivrait que dans la pluralité maîtrisée des altérités que le rythme du changement provoque dans les expressions culturelles d'un peuple ou d'une nation.

C'est ici lieu de parler des défis éducatifs qui se présentent en RDC en matière de multi ou de plurilinguisme. Pour ce cas précis, il est important d'abord de circonscrire sa situation sociolinguistique, ensuite de poser la problématique du choix de sa langue d'enseignement dans le système éducatif national, d'y épingler les défis éducatifs majeurs et enfin de proposer les pistes de solution dans un environnement international marqué par une menace certaine de standardisation.

En effet, abordant la situation sociolinguistique, la configuration des langues en RDC se présente en trois paliers :

- Le premier palier est constitué des langues dites vernaculaires qui sont les plus nombreuses, plus de deux cents. Elles servent de moyen de communication et d'identification entre les membres d'une ethnie ou d'une tribu. Ces langues sont parlées dans les chefferies, les secteurs ou communes ;
- Le deuxième palier est constitué des langues véhiculaires de moyenne diffusion, parlée par les populations assez nombreuses qui partagent les

frontières géographiques avec plus de deux groupes ethniques, et dont la plupart sont des langues des districts ou des provinces. Elles sont plus d'une vingtaine ;

- Le troisième palier est constitué des langues véhiculaires à grande diffusion. Il s'agit de langues de contacts interethniques débordant des frontières provinciales. Ces langues sont dites nationales et sont reconnues constitutionnelles en tant que telles. Elles sont au nombre de 4 : swahili, lingala, kikongo et tshiluba.

Ainsi, la RDC est répartie en quatre zones linguistiques : l'est parle le swahili, l'ouest parle le lingala et le centre par le tshiluba et le sud par le kikongo.

Pour plusieurs observateurs avertis, devant cette mosaïque des langues, il n'est que normal que la RDC puisse avoir une langue commune ou une langue nationale, appelée à jouer le rôle de la langue de la culture congolaise, celle avec laquelle les congolais peuvent s'identifier.

Devant l'absence de la langue nationale unique, la langue française, bien qu'elle soit étrangère, assume la fonction unificatrice en RDC.

Eu égard à ce qui précède, il s'est développé entre toutes ces langues trois types de relation.

Il y a d'abord des relations de dominance entre le français et les langues nationales et entre ces dernières et les langues ethniques.

Il ya aussi des relations de concurrence, marquées par le métissage linguistique selon les coins où se parlent ces différentes langues.

Il ya enfin des relations de complémentarité entre ces langues qui se caractérisent par la différenciation fonctionnelle et une affectation à des domaines divers.

Ceci dit, quel que soit le degré de sa formation, le congolais est plurilingue car, en plus du vernaculaire de sa tribu, il pratique la langue véhiculaire congolaise.

Ainsi, la relation dominante dont le français jouit dans la société congolaise est due au fait qu'il est associé à l'urbanité, à la citoyenneté alors que les langues nationales relèvent du domaine dit de « langue de cité ». Celles- ci sont exclusivement des langues parlées en famille.

Il ressort de ce qui précède que du point de vue de rapport des forces entre toutes ces langues congolaises, les plus petites d'entre elles voient leur rôle s'amenuiser au bénéfice de quatre langues nationales intercommunautaires.

Il est à noter que jusqu'en 1996, le lingala émergeait et s'imposait de plus en plus comme langue de la capitale, de la musique congolaise moderne et langue de la mobilité à travers tout le pays. C'est avec l'arrivée au pouvoir du président Laurent Désiré Kabila que le swahili prendra de l'ascenseur à son tour en vrai rival du lingala.

Quoiqu'il en soit, aucune langue du pays ne remplace, en rapport de force, le français qui demeure seule la langue officielle du pays, utilisée à tous les niveaux de l'enseignement dans l'administration, dans le développement et la recherche, et pour s'ouvrir au monde.

Dans la réalité, le congolais n'arrive pas toujours à maîtriser tous ces types de langues. Il s'attache davantage à celui qu'il maîtrise le mieux ou à celui qui lui donne les meilleures possibilités de communication. Le résultat est que les

congolais sont obligés de recourir au français pour traduire les concepts et les réalités scientifiques, techniques et autres, car c'est seulement en français qu'ils les comprennent.

En même temps, ils sont obligés de recourir aux langues congolaises pour traduire certaines réalités culturelles qu'ils n'ont pas apprises en français.

Avec l'insuffisance des langues nationales ou maternelles à traduire au niveau où elles sont connues les réalités techniques et scientifiques, administratives et autres, ou l'insuffisance pour le français à traduire certaines réalités culturelles congolaises, l'on ne peut pas être surpris de constater que les congolais ne maîtrisent pas correctement les codes de langues qu'ils parlent.

Ainsi, la réussite de la politique linguistique en RDC passe par le relèvement d'un certain nombre de défis en rapport avec le pluri ou le multilinguisme.

Monsieur Jean Claude MAKOMO MAKITA, professeur dans l'une des universités de notre pays et expert sociolinguiste en a décelé 5. Il s'agit de :

1. La polyglottie obligatoire pour chaque congolais ;
2. L'enseignement et la pratique quotidienne de toute langue nationale pour en maîtriser le code ;
3. La transmission des réalités techniques, scientifiques et socio-culturelles par les langues nationales simplement parlées ;
4. L'obligation supplémentaire de l'anglais ;
5. Le manque de budget pour un ordre linguistique national.

A propos de la polyglottie de chaque congolais, il est à noter que chaque congolais est tenu à avoir une langue maternelle. Il doit ensuite étudier dans

une langue nationale et doit poursuivre le reste des études en français. Il est donc contraint à cultiver rigoureusement la pratique de plusieurs langues.

Au sujet de la maîtrise du code de la langue utilisée à l'enseignement et dans la pratique, il convient de souligner qu'il n'est pas possible de maîtriser ce code si les langues maternelles ou nationales ne s'apprennent que jusqu'aux deux premières années élémentaires. Il faut faire connaître les codes de ces langues grâce à l'enseignement du français et à la pratique quotidienne des langues nationales.

Quant aux réalités techniques, scientifiques et socio- culturelles à transmettre par la pratique, ce défi est difficile à relever. Car, cela supposerait un effort d'apprentissage des langues congolaises à tous les niveaux de l'enseignement national et avec toutes ces réalités intégrées. La pratique empirique qui est de mise jusque-là n'est qu'illusoire.

Concernant l'obligation supplémentaire de l'anglais, il est un défi de plus. En effet, au- delà de trois langues au minimum requises par la politique linguistique congolaise, l'instruction n° 14 de l'enseignement supérieur ajoute l'obligation de connaître à tous les niveaux de l'enseignement supérieur pour des raisons d'ouverture au monde et d'adaptation au progrès et à la recherche. Autant dire que la vision politique impose à tout congolais bien formé de connaître au minimum quatre langues. Cela semble une gageure.

Le dernier défi est que l'ordre linguistique congolais se fait sans budget. En effet, toute politique linguistique de la RDC n'est basée sur aucun budget. En effet, toute politique linguistique de la RDC n'est basée sur aucun budget. Le manque des moyens disponibles conduit à l'impasse de réaliser une compétence communicative idéale chez les congolais car aucun code des langues congolaises n'est parfaitement maîtrisé. La réalité est qu'on a de plus

en plus du mal à maîtriser le français et les langues nationales. L'obligation de la pratique de l'anglais ne fait que renforcer cette impasse.

En outre, la contrainte de maîtriser plusieurs langues inhérente au plurilinguisme de la RDC n'est pas sans conséquence sur la compétence communicative des congolais. Connaître obligatoirement 4 langues au moins n'est pas donné à tout le monde. Ils sont donc rares les congolais qui maîtrisent les codes de toutes ces langues.

Et pourtant, souligne l'expert congolais MAKOMO, les congolais doivent communiquer entre eux. Devant cette impasse de maîtrise d'au moins 4 langues pour bien communiquer, le refuge est dans l'entrelangue ou l'interlangue pour sortir et réussir un échange courant.

L'entrelangue ou l'interlangue est une langue hybride qui est un état intermédiaire entre la langue source et la langue cible. C'est aussi une situation sociale de contact entre deux langues qui ont des fonctions différentes. Cette langue hybride provient de la transformation de la première langue par interférence, emprunts ou translittération de certains mots et leurs nombres ou par contamination. Elle se produit par un processus de transcodage et de reformulation.

En bref, l'entrelangue est la langue que le congolais invente pour répondre au besoin de communication avec ses compatriotes ou avec des étrangers. En fonction des traits linguistiques dominants, elle peut porter un nom précis. Ainsi, par exemple, on parlera de Frangala (français+ lingala), ou de franco-swahili- lingala ou de franco- swahili, etc.

Il ressort de la littérature parcourue et de l'expérience de terrain que contrairement à l'idéologie coloniale qui a donné lieu à une législation

caractérisée par une politique linguistique faite d'actions concrètes en faveur des langues vernaculaires et véhiculaires en y allouant des budgets conséquents, la politique linguistique depuis l'indépendance jusqu'à nos jours est tributaire du comportement idéologique des dirigeants du pays, basée essentiellement sur des recommandations et des résolutions sans une législation spécifique et surtout sans moyen pour promouvoir les langues utilisées en RDC en dehors de quelques dispositions constitutionnelles qui mettent plutôt en exergue la hiérarchie des langues et leur protection.

Au sujet de la hiérarchie des langues, il est bien évident que les langues pratiquées en RDC n'ont pas le même rapport des forces. La constitution de la RDC 2006 telle que modifiée à ce jour stipule que le français est la langue officielle. Elle lui réserve une place privilégiée réservant son rôle à des fonctions supérieures. Elle établit ensuite quatre langues nationales et s'engage à les promouvoir. Il en est de même des autres langues vernaculaires.

Malgré ces dispositions constitutionnelles, seul le français est étudié de manière systématique à tous les niveaux de la formation alors que les quatre langues nationales sont plutôt apprises de manière empirique ou du moins au niveau du degré le plus élémentaire du parcours scolaire de la formation.

Les autres langues vernaculaires sont apprises de manière tout aussi empirique qu'affective et ne sont presque pas enseignées dans quel que niveau que ce soit de l'enseignement. Elles sont menacées d'une disparition certaine si ce n'est pas déjà les cas pour la plupart d'entre elles par défaut de connaissance des codes de toutes ces langues du pays.

Pour terminer, le manque de maîtrise des codes des langues parlées et l'obligation d'être polyglotte pour tout congolais ont eu pour conséquence l'impossibilité pour une personne d'utiliser correctement une langue

congolaise pour échanger avec ses compatriotes. Pour s'en sortir, chacun recourt de manière empirique à l'entrelangue dont la configuration est non seulement étrangère mais hétérogène.

Au regard de ce débat général, et comme parlementaires, nous veillerons cette fois-ci à ce que notre gouvernement définisse une politique linguistique claire et les moyens de son financement en matière de la promotion des langues qui sont parlées en RDC en vue de contribuer à la sauvegarde de la diversité linguistique, la diversité culturelle et l'identité, concepts dont les contenus sont fondamentalement chers aux francophones que nous sommes.

Car, si tel n'est pas le cas, l'entrelangue prendra d'une manière empirique le dessus car la nature n'aime pas le vide.

Je vous remercie.